

Une parenté entortillée

Autor(en): **Moinaux, Jules**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1894)**

Heft 36

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194464>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Et c'est là tout ? ajoutez-vous.

Non, chers lecteurs, ce n'est pas tout; il faut encore pénétrer dans ce lieu secret.

Accompagné d'un membre du comité, vous arrivez devant la porte, où vous attendez une minute à peine, en vous demandant, comme le néophyte dans une loge maçonnique: « Où vais-je et que va-t-il m'arriver?... »

Bientôt apparaît le président de la section qui est de service. La clef du sanctuaire en poche, la sourire aux lèvres, il vous tend une main fraternelle et vous souhaite la bienvenue.

La porte du Carnotset grince sur ses gonds rouillés, et la cérémonie d'introduction est terminée.

Sur la table s'alignent des bouteilles, dont le nombre s'accroît en raison directe de celui des invités qui arrivent successivement.

Bientôt le local est bondé. Les tabourets manquent, mais les meilleurs vins de la cave perlent dans les verres et sont offerts avec une courtoisie, une amabilité particulières, qu'on ne trouve qu'à Yverdon.

On trinque une première fois, un échange de compliments a lieu, puis la conversation s'engage, s'anime, s'égaie, et l'on apprend là une foule de détails, de particularités sur l'Exposition, assaisonnés de piquantes anecdotes qu'ignorent les malheureux mortels qui n'ont point encore mis le nez dans ce mystérieux caveau.

Croyez-moi, chers lecteurs, pendant bien longtemps encore, on entendra dire, en parlant de la belle Exposition d'Yverdon: « As-tu été au Carnotset? »

L. M.

Une parenté entortillée.

Si la famille Blancheton avait un notaire, ce qui est bien improbable, cet officier ministériel aurait quelques difficultés le jour où il lui faudrait régler des intérêts de parenté; le Diable tabelion lui-même, ne pourrait pas se retrouver dans l'imbroglio né d'une double union, et serait obligé de dire au membre de la famille qui s'adresserait à lui: « Numérote tes parents pour que je les reconnaisse! »

C'est ainsi qu'il est difficile de démêler si, dans l'espèce, il y a vol comme le veut la loi.

Écoutons, du reste, le témoin Garreau:

— Figurez-vous, messieurs, dit-il, que ces gens-là, c'est la plus drôle de famille... Vous allez voir, il y a de quoi rire... Le père Blancheton était veuf et avait un fils de vingt-deux ans; c'était un vieux rigolo qui avait fait une vie de polichinelle, qui noçait encore pas mal, et qui ne fichait jamais un sou à

son fils. Alors, voilà qu'il se trouve une veuve qui avait de quoi, et sa fille. Donc, le père Blancheton dit à son fils: « Voulez-vous épouser? Il y a là une veuve et sa moiselle. Ça se peut! »

Le fils Blancheton répond qu'il veut bien, et demande à son père de le présenter promptement à la demoiselle.

Pour lors, le père Blancheton lui dit: « Ah! non, c'est pas toi qui épouse la demoiselle, c'est moi; toi t'épouse la mère! »

Ça défrisait un peu le fils Blancheton, mais comme c'était la mère qui avait les écus, il dit: « Je veux bien! »

C'est bon, les deux mariages se font; si bien que voilà le père Blancheton qui se trouve devenu le gendre de son fils, qui était par conséquent le beau-père de son propre père, vu que le père avait épousé censé la belle-fille de son fils, dont la fille devenait la belle-mère de sa mère... (*Rires dans l'auditoire.*)

M. le président. — Tous ces détails sont inutiles.

Le témoin. — C'est pour vous dire le galimatias; sans compter que la vieille, qui avait un mari jeune, faisait tout ce qu'il voulait, et que, pour lors, le fils Blancheton, à son tour ne fichait plus un sou à son père, qui était son gendre, et que ça faisait du chabonais dans la famille.

M. le président. — Mais arrivez donc au vol!

Le témoin. — Voilà! c'était pour vous expliquer; pour lors, les deux ménages ont chacun un enfant, le père Blancheton une fille, et le fils un garçon, qui se trouve être le beau-frère de son grand-père, de même que la petite fille est... (*Rires dans l'auditoire.*)

M. le président. — Si vous n'arrivez pas au fait, je vais vous retirer la parole.

Le témoin. — J'y suis; c'était pour que vous compreniez. Finalement, qu'ils ont tous fini par se brouiller comme les menuisiers avec les nœuds de sapin, et qu'un beau jour, le fils Blancheton a pris à sa belle-mère qui était sa belle-fille, puisqu'il avait épousé la mère, et qui était devenue veuve par suite de la mort du père Blancheton, il lui a pris les effets du défunt, vu qu'il dit qu'il est héritier de son père, et que la veuve dit que non, vu que le défunt était également le gendre de son fils, et que, par conséquent, il ne devait pas hériter. C'est donc de là qu'elle l'a accusé comme l'ayant volé... Voilà l'affaire claire comme le jour et très simple.

Le Tribunal a jugé que dans ces circonstances la prévention n'était pas établie, et il a acquitté Blancheton fils.

C'est ainsi que tous les degrés et tous les noms de parenté peuvent être bouleversés par des alliances à l'instar de la famille Blancheton! Jules MOINAUX.

(*Tribunaux comiques.*)

Entre veufs.

(*Fin.*)

Un jour, une ondée assez forte, queue d'un orage qui passait sur le milieu de Paris, vint à s'abattre sur le cimetière.

Mme de Villerose avait négligé de se munir d'un parapluie. M. Duménil eut un instant la pensée pour la mettre à l'abri de la faire entrer dans la chapelle. Mais il lui sembla que la morte indignée s'élancerait de sa tombe pour chasser l'étrangère.

— Réfugiez-vous sous mon parapluie, lui dit-il; vous allez être trempée.

— Rien n'annonçait un si vilain temps, fit Mme de Villerose.

— Ce n'est qu'un peu d'orage. Toute votre épaule se mouille; serrez-vous contre moi, ou plutôt donnez-moi le bras, je vous abriterai plus commodément.

La veuve passa machinalement son bras sous celui du veuf.

L'averse ruisselait; ils se pressaient ferme l'un contre l'autre.

— Que l'existence est horrible! soupira Mme de Villerose.

— Ce sont de ces choses dont on ne se console jamais, appuya M. Duménil.

— Jamais!

— Jamais!... Et cependant, continua Georges avec un soupir, j'entends parfois la voix de ma pauvre Lucie qui me dit que j'ai tort de passer ma vie dans un deuil aussi profond, que toutes mes larmes ne me la rendront pas, qu'elle est heureuse au ciel, et que me trouvant encore sur la terre, je devrais vivre pour la terre et non pour le monde inconnu où nous irons tous un jour. Mais, je ne l'écoute pas: la voix du désespoir qui s'échappe de mon cœur étouffe la sienne.

— Mon mari m'en dit autant, répliqua la veuve, dont les yeux humides brillaient de l'éclat le plus touchant. « Tu es jeune encore, » me crie-t-il du fond de la tombe...

— Il doit même ajouter « jolie, » ne put s'empêcher d'interrompre M. Duménil avec un accent plein de respect et de sincérité.

Mme de Villerose laissa errer un sourire sur son visage de *conjug dolorosa*.

— « Tu es jeune, reprit-elle, et puisque la volonté de Dieu ne m'a pas permis d'être plus longtemps heureux avec toi, tu ne dois pas, sans m'oublier pour cela, repousser les nouvelles chances de bonheur que l'avenir pourra te présenter. » Mais le déchirement qui alors se fit en moi m'empêcha d'en entendre davantage, et la perspective de rentrer dans le monde m'est insupportable.

— Le ciel s'éclaircit, remarqua Georges; dans quelques minutes, le sable des allées aura perdu toute son humidité. Quand on peut causer de ses chagrins avec une personne sympathique, il semble qu'on les trouve moins cuisants.

— C'est vrai! appuya naïvement Mme de Villerose.

— Voici l'heure à laquelle vous rentrez habituellement. Accordez-moi la satisfaction de vous accompagner jusqu'à la porte du cimetière.

— Je n'y vois pas d'inconvénient.

L'eau du ciel avait enlevé l'épaisse couche de poussière qui depuis plusieurs jours de sécheresse s'étendait comme un manteau gris et malpropre sur les tombes et les massifs d'arbres du Père Lachaise.